



Bonne
année

2024

La Ville vous adresse
ses meilleurs vœux !

SOMMAIRE

ENVIRONNEMENT 4-7

Lutte contre le gaspillage alimentaire
Aides pour la rénovation de l'habitat ancien
Éclairage public
Nouvelles plantations d'arbres
Collecte des déchets 2024
Fresque du climat, formation aux enjeux climatiques
Régulation des nuisibles
Propreté canine

TRAVAUX 8-10

Carte des travaux
Rénovation des écoles municipales

SOCIAL 11

Retour sur : les colis ou repas des seniors
EHPAD Puy Martin, inauguration du nouvel établissement

JEUNESSE & SPORT 12-13

Rencontre avec Margaux Gilibert, responsable de la Maison de l'Enfant
Base de Loisirs : Bilan de l'année 2024

ANIMATIONS 14-17

Expositions et événements à venir
Retour sur les événements de la Ville

DOSSIER : LES PROJETS DE DEMAIN 18-19

ACTUS DE LA COMMUNE 20-22

État civil
Bienvenue à SN ELEC
Collectes de sang
Permanence CAF
Foodtrucks

TRIBUNES 23

#49 PALAIS-SUR-VIENNE Le Mag

Bulletin municipal édité par la Ville du Palais-sur-Vienne
20 rue Jules Ferry - 87410 Le Palais-sur-Vienne
Téléphone : 05 55 04 34 16

E-mail : audrey.simon@lepalaisurviennne.fr

Directeur de la publication : Ludovic Géraudie

Création et rédaction : Service communication

Photos : Service communication, Lesceline Leroux, Anne-Gaël Vautrin

Illustrations : Freepik

Impression : Rivet Presse

Distribution : La Poste - 3 000 exemplaires - janvier 2024

www.lepalaisurviennne.fr



YouTube

IMPRIM'VERT®



PEFC® 10-31-1345

ÉDITO

Chères Palaisiennes, chers Palaisiens,



L'année 2023 est désormais derrière nous et nous laisse le goût amer de conflits internationaux meurtriers qui ne semblent pas s'acheminer vers des résolutions rapides.

Ce contexte dramatique, tant de vies humaines sont gâchées ou perdues, a malheureusement des conséquences sur notre vie quotidienne. Si l'inflation se stabilise, elle continue d'augmenter. Les prix de l'énergie et des denrées alimentaires explosent.

Les choix de notre municipalité ont pourtant permis de contenir l'augmentation de nos frais de fonctionnement, en particulier l'extinction de l'éclairage public, afin d'assurer de meilleurs services municipaux. Nous avons ainsi pu maintenir le dispositif « cantine à un euro », qui bénéficie à plus de 75% des familles palaisiennes ayant des enfants scolarisés dans l'une de nos trois écoles.

Nous avons également lancé un dispositif anti-gaspillage alimentaire, via l'application « Too Good To Go », qui permet de récupérer des repas fabriqués par nos services, mais non distribués, à des tarifs tout à fait abordables. Parallèlement, les investissements de la commune ont pu permettre de faire de nombreux travaux dans nos bâtiments sportifs ou dans les écoles, comme depuis le début de la mandature.

L'année 2023 au Palais-sur-Vienne a également été marquée par l'inauguration du nouvel EHPAD Puy Martin. Après de nombreuses années de patience, la résidence est enfin sortie de terre et peut accueillir jusqu'à 140 résidents. C'est une réelle fierté que ce bâtiment innovant, que certains professionnels appellent même le plus bel EHPAD de France, se trouve dans notre ville.

Nous voici donc en 2024. L'année qui débute sera marquante pour notre commune. Celle-ci va, dans les prochaines semaines, amorcer sa mue. Tout d'abord, les travaux de voirie de l'avenue Jean Giraudoux vont débiter dès le mois de février. Dans quelques mois, cette rue emblématique du Palais-sur-Vienne sera sécurisée, arborée, bordée d'une piste cyclable et de cheminements piétons, munie de véritables places de stationnement. Puis à l'école Jules Ferry seront construits dès le mois de mai des sanitaires pour le bien-être de nos enfants.

Les études sur la cour OASIS terminées, l'année 2024 sera celle du travail d'esquisse qui nous laisse espérer un début de travaux d'ici quelques mois. À ce titre, nous travaillons aussi sur la débitumisation des cours de nos 2 autres groupes scolaires.

En septembre, c'est l'entrée de ville qui changera du tout au tout. En effet, les travaux de réalisation d'une voie verte entre le lycée Saint Exupéry et le carrefour de Ventenat vont enfin avoir lieu. Bientôt les groupes de jeunes circulant à pied au milieu de la départementale ne seront qu'un souvenir. Il s'agira d'une première tranche de travaux, la continuité de la voie verte jusqu'à l'entrée du Palais et la réalisation d'une nouvelle passerelle, sont également prévues.

Enfin, nous allons continuer à faire avancer concrètement nos réflexions sur notre futur centre-ville, ainsi que sur notre projet de parc municipal dont le début des travaux est prévu pour 2025. L'objectif fixé est clair : des réalisations visibles et significatives sur ces deux opérations devront avoir eu lieu avant la fin de ce mandat.

Ce ne sont que des exemples, certes majeurs, de notre politique d'investissement ambitieuse. Cette politique, elle s'est traduite par l'adoption d'un plan pluriannuel d'investissement qui a été voté par votre conseil municipal lors de sa dernière séance. Ce plan, qui coure jusqu'à la fin de l'année 2026, nous donne la visibilité nécessaire pour atteindre nos objectifs.

Cette année, nous aurons également à être attentifs à des projets intercommunaux essentiels à notre territoire. Le premier, l'écopôle ASTER, « petit frère » d'ESTER, sera situé à Anguernaud. Une concertation publique sera très prochainement organisée à laquelle vous êtes toutes et tous encouragés à participer activement. Le second, le futur camping intercommunal, a de bonnes chances d'être lui aussi implanté au Palais. Comptez sur nous pour défendre vigoureusement de dossier de notre commune !

Vous le voyez, l'année qui s'ouvre va être riche et amènera son lot de changements importants et valorisants pour notre ville.

Nous restons plus que jamais mobilisés pour la pérennité et le développement des services publics municipaux et l'amélioration de votre cadre de vie. Au nom de l'ensemble du conseil municipal et des agents de la commune, je vous présente nos vœux les plus chaleureux de bonne santé, de joie et de paix.

Ludovic GÉRAUDIE
MAIRE DU PALAIS-SUR-VIENNE

Contre le gaspillage, le Palais s'engage !



Afin que les excédents alimentaires ne soient pas perdus, la cuisine centrale, gestionnaire des repas de la restauration scolaire et du portage à domicile, vous permet **d'acheter des mets préparés par leur soin à prix réduit sur l'application Too Good to Go** (à télécharger gratuitement) depuis le 2 novembre. Grâce à ce système les utilisateurs ont accès à des plats à bas prix (3, 99€), équilibrés et locaux et ils contribuent ainsi à la lutte contre le gaspillage !



Valérie Gillet,
Adjointe au Maire,
déléguée à
*l'environnement et
au cadre de vie*

Cette collaboration avec l'application Too Good To Go permet à la Ville **d'éviter de jeter des mets non consommés en faisant profiter la population de paniers surprise à moindre coût.**

Concrètement, en cas d'annulation de repas, pour le portage à domicile par exemple, l'équipe de livraison prévient la cuisine centrale qui met alors en ligne le nombre de paniers surprise qu'il est possible d'acheter le jour même.

Une démarche porteuse de sens puisque nous réduisons les coûts écologiques et financiers du gaspillage !



COMMENT FONCTIONNE CETTE APPLICATION ?

- 1 Connectez-vous à l'application Too Good To Go (installation de l'application gratuite)
- 2 Sélectionnez « cuisine centrale du Palais-sur-Vienne »
- 3 Réservez le panier et payez-le sur l'application
- 4 Récupérez la commande à l'heure indiquée à la cuisine centrale : 1 bis rue Pierre Mendès France



L'ENGAGEMENT DE LA VILLE

Engagée dans une démarche globale de réduction du gaspillage alimentaire et d'amélioration de la qualité nutritive, la Ville adopte une politique volontaire qui se décline en plusieurs points :

- une exigence particulière quant à la constitution des plats : sont privilégiés les aliments locaux et bio (en lien notamment avec la loi EGalim) avec une grande majorité de plats « faits maison » ;
- formation au plan anti-gaspillage de l'ensemble des agents du service restauration ;
- une élue référente sur la question du développement durable ;
- respect des critères Label Bio Engagé par la commune ;
- nomination d'un référent anti-gaspillage alimentaire au sein de la cuisine centrale ;
- compostage des produits alimentaires ;
- engagement de la commune à la charte PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial) qui fixe les ambitions en matière de transition énergétique sur la période 2020-2026 ;
- accompagnement des enfants pour éviter le gaspillage : service à table des enfants, fruits servis à volonté selon plusieurs formes : entiers / coupés / épluchés pour faciliter leurs consommations, un agent dédié par classe afin de mieux cerner les habitudes alimentaires des enfants mais aussi des animations cuisine et jardinage pour sensibiliser les enfants au « fait maison ».

Cette démarche permet :

- la réduction des frais associés à la gestion des déchets organiques et du volume des denrées jetées passant de 6 à 2 tonnes en 2 ans sur les 265 tonnes de denrées achetées par année.
- l'amélioration de la qualité des repas consommés.

Rénovation de l'habitat ancien

Si vous êtes propriétaire d'un logement ou que vous souhaitez le devenir, le Guichet habitat vous accompagne dans votre projet d'amélioration et de rénovation énergétique dans le cadre d'une réhabilitation d'un habitat ancien.

OPAH-RU (Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain)

Limoges Métropole met en place des aides financières à destination des propriétaires occupants, bailleurs et des copropriétaires dans plusieurs centres-bourgs des communes membres, dont fait partie Le Palais-sur-Vienne. Trois primes peuvent être mobilisées :

- « Accession dans l'ancien avec travaux » : 5 000 € maximum, pour des projets d'acquisition d'un logement ancien de plus de quinze ans destiné à la résidence principale et qui nécessite des travaux importants de réhabilitation, ainsi qu'une prime supplémentaire de 3 000 € pour les logements vacants depuis plus de deux ans ;
- « Fusion des logements » : 5 000 € maximum, pour accompagner des travaux de transformation visant à fusionner au moins deux logements pour créer un logement d'au moins 50 m² ;
- « Aide à la réalisation de diagnostics des parties communes en copropriétés de moins de 15 lots » (1 000 € maximum).

En outre, Limoges Métropole peut accorder une aide de 2 000 € maximum pour la réalisation de simulations thermiques et/ou d'audits énergétiques sous réserve que la copropriété soit accompagnée par un conseiller du guichet Habitat.

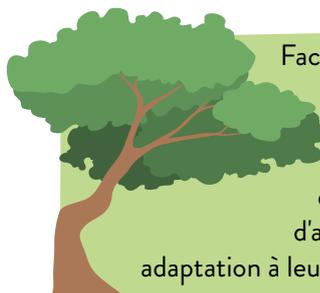


OPAH (Opération programmée d'amélioration de l'habitat)

Limoges Métropole verse une prime de 1 500 € pour des projets de rénovation utilisant des matériaux biosourcés, dans une logique de préservation du bâti ancien et de lutte contre la surchauffe estivale dans les logements.

Guichet Habitat de Limoges Métropole
0 800 003 62
habitat-prive@limoges-metropole.fr

Plantation d'arbres



Face au réchauffement climatique, la Ville s'engage dans un projet de végétalisation avec de nouvelles plantations d'arbres. Dans le cadre de celles-ci, un choix d'essences d'arbre a été fait pour une bonne adaptation à leur milieu environnant.

1^{re} phase début 2024, nombre d'arbres plantés : 52

Sites concernés : entrées de l'école Jules Ferry et du parc du Chatenet, voie verte du bord de Vienne, stade Damien Chouly, rue Jules Ferry, rue Jean Jaurès.
Coût indicatif : 8 939,68 €.

2^e phase fin 2024 - début 2025, nombre d'arbres à planter : 44

Sites concernés : parc sous le Puy Moulinier, gymnase Marcheissoux, étang Suzanne Valadon, stade Claveyrolas, parking du Gravier, îlots centraux de la RD 29 Super U.
Coût indicatif : 6 810,32 €.



Éclairage public

Face à la nécessité de lutter contre la **pollution lumineuse** et de **réduire la consommation d'énergie**, **l'éclairage public est intégralement éteint de mai à fin août.**

En dehors de cette période l'extinction de l'éclairage se fera de 21 h 30 à 6 h de septembre 2024 à fin avril 2025.

Fresque du climat : une formation pour mieux appréhender les enjeux climatiques



Le Palais est la première ville de Nouvelle Aquitaine à avoir formé ses élus et agents aux enjeux climatiques via une fresque du climat !

Cette formation mise en place par le CNFPT a pris place le 9 septembre pour nos élus et le long du mois de novembre pour 75 de nos agents communaux. Le but était de faire prendre conscience que l'impact écologique tient à de nombreux paramètres situés à l'échelle individuelle et collective. En prenant en compte les interactions entre chaque source de production humaine, nous pouvons limiter notre impact ! Dans ce sens la Ville met déjà en place diverses actions : contre le gaspillage, en faveur de la végétalisation et du changement des véhicules à énergie fossile vers l'électrique.



L'info en PLUS

Pour mieux identifier les gestes les plus consommateurs dans votre quotidien et ainsi mieux maîtriser vos rejets de CO², mesurez votre **impact carbone** sur : nosgestesclimat.fr et votre **empreinte écologique** : footprintcalculator.org



Déchets : calendriers de collecte 2024 et compostage

Les calendriers de collecte des déchets 2024 de Limoges Métropole sont disponibles en ligne et distribués dans les boîtes aux lettres des habitants.

Cette année, pas de changement de fréquence dans la collecte : les ordures ménagères, bacs verts, sont collectées tous les 15 jours (chaque vendredi en semaine impaire), les ordures recyclables (papiers et emballages), bacs bleus, sont collectées chaque mardi.

Il est également à noter que depuis le 1^{er} janvier 2024, les ménages doivent trier leurs déchets biodégradables afin que les collectivités les valorisent en solutions de compostage. Pour composter ses résidus organiques deux options entièrement gratuites vous sont proposées par Limoges Métropole :

- les bornes biodéchets place René Cassin, rue Jean Jaurès (face à la Caisse d'Épargne) et rue Brossolette. Elles sont accessibles avec un badge d'accès.

- le composteur individuel de jardin adapté à la composition de votre foyer, à demander auprès de Limoges Métropole.

Si vous n'êtes pourvus d'aucun de ces deux moyens, vous pouvez récupérer gratuitement un badge avec des kits de biodéchets ou un composteur auprès de Limoges Métropole sous présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Limoges Métropole :
71 rue Nexon 87 000 Limoges | 0 800 861 111



Lutte contre le moustique tigre



De mai à octobre 2023, des rondes de sensibilisation ont été effectuées par nos agents auprès des Palaisiens pour les aviser des bons gestes pour lutter contre le moustique tigre.

Un effort à poursuivre pour essayer de ralentir la progression de l'insecte. Les fortes précipitations de ces derniers mois ont favorisé les poches d'eau propices aux gîtes larvaires et vont très certainement favoriser leur développement.

Les moustiques adultes ne résistent pas à la froideur de l'hiver mais leurs œufs, si ! Ils vont attendre patiemment les conditions favorables du printemps pour éclore.

La campagne de prévention continuera donc cette année avec de nouvelles actions de sensibilisation.

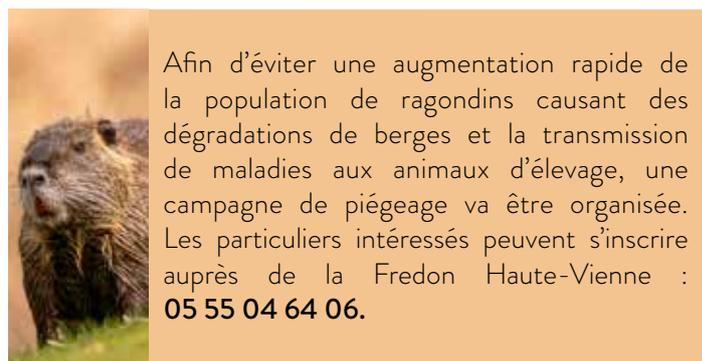
Restez à l'écoute !



L'info en PLUS Régulation des nuisibles

La commune adhère à l'organisme Fredon Haute-Vienne, agréé par l'État, pour la surveillance, la prévention et la lutte contre les organismes nuisibles. Dans ce cadre, ses techniciens accompagnent également les habitants du Palais en proposant gratuitement :

- la mise à disposition de pièges (ragondins, corneilles noires, corbeaux freux, pigeons Bizet feral),
- l'identification, formation et conseil de gestion sur les plantes exotiques envahissantes,
- de l'information et de l'aide concernant les bios agresseurs (chenille processionnaire, cynips du châtaignier, ravageurs des végétaux),
- une aide dans la mise en place de pièges contre le frelon asiatique.



Afin d'éviter une augmentation rapide de la population de ragondins causant des dégradations de berges et la transmission de maladies aux animaux d'élevage, une campagne de piégeage va être organisée. Les particuliers intéressés peuvent s'inscrire auprès de la Fredon Haute-Vienne : **05 55 04 64 06.**

Propreté canine : 5 bornes de propreté installées

Afin d'améliorer le cadre de vie de chacun, la Ville du Palais-sur-Vienne a mis en place cinq bornes de propreté canine situées : à l'entrée du parc du Châtenet, au parking de la Sablière, avenue du Maréchal Juin, croisement rues Auguste Renoir et Maréchal Leclerc et place Sant Joan de les Abadesses.

Ces distributeurs de sacs pour déjections canines sont accessibles en libre-service. Une poubelle se trouve juste en dessous du distributeur pour pouvoir jeter le sac en toute quiétude. Simple et efficace !



L'info en PLUS

Les déjections canines sur la voie publique (espaces verts publics compris) entraînent une verbalisation d'un montant de 68 €. Pour rappel : l'arrêté municipal du 31 août 2022 interdit les déjections canines et la divagation d'animaux sur le domaine public.

La carte des travaux du Palais



PARKING MENDÈS FRANCE

Depuis le 25 septembre, des travaux sont engagés pour créer un parking végétalisé à proximité de la salle André Dexet et de l'école Aristide Briand.

Sa création est terminée, ne reste plus que l'enracinement de l'herbe, qui doit prendre environ 6 mois à partir de février.

Le sol est totalement perméable pour favoriser l'infiltration des eaux

grâce aux pavés drainants employés pour l'allée de circulation et les dalles engazonnées des places de stationnement. Les eaux de ruissellement seront collectées dans des noues paysagères.

Ces travaux sont entrepris par Limoges Métropole qui en est le maître d'œuvre et d'ouvrage.

Investissement : 150 000 €.

L'info en **PLUS**

GIEP (GESTION INTÉGRÉE DES EAUX PLUVIALES)

Rendre les sols perméables permet de restaurer le cycle naturel de l'eau, de protéger nos ressources aquatiques, de lutter contre les îlots de chaleur et ainsi de s'adapter au réchauffement climatique tout en réduisant les risques d'inondation par ruissellement.



AVENUE JEAN GIRAUDOUX

Les travaux d'assainissement et de réseau d'eau pluviale sont terminés.

À partir de février : travaux de voirie comprenant la rénovation de la chaussée, une piste cyclable, voies piétonnes et places de stationnement.

Durée prévisionnelle : 11 mois suivis de la réfection de l'éclairage public.

Maîtrise d'ouvrage : Limoges Métropole.

Estimation du coût global des travaux : 2 500 000 €.



PARKING RUE CHARLES LAMY

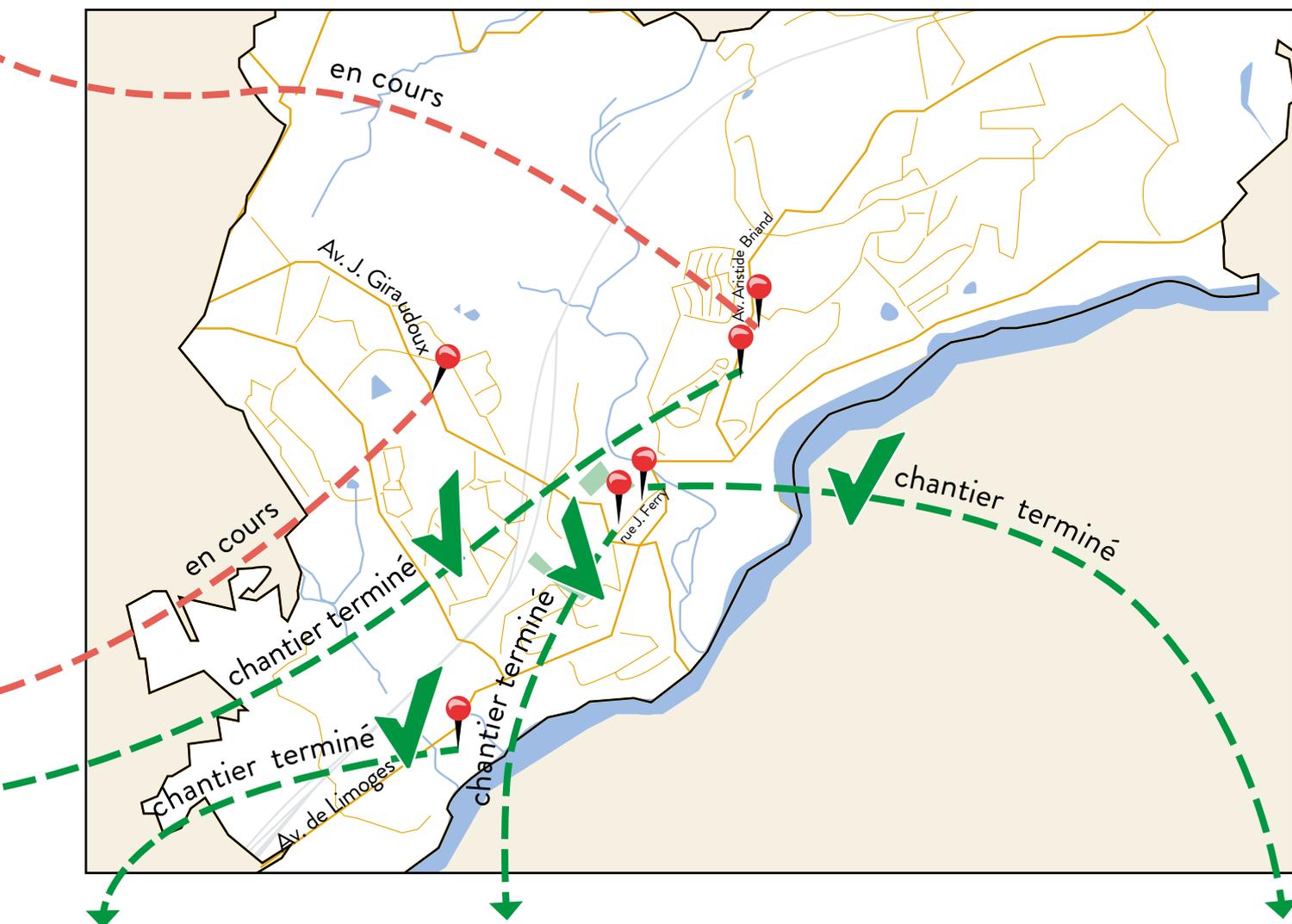
Débutés lundi 23 octobre, les travaux de création du parking rue Charles Lamy, près de la Pharmacie du Parc, se sont terminés en début décembre 2023.

Une création qui répond à un besoin évident de stationnement et comprend 4 places dont une pour PMR (Personne à Mobilité Réduite) et des bordures

végétalisées. Dans le cadre du traçage du cheminement piéton un arbre a dû être retiré. La plantation d'un autre arbre est prévue.

Ces travaux ont été entrepris avec Limoges Métropole qui en est le maître d'œuvre et d'ouvrage.

Investissement : 45 000 €.



GYMNASE MAISON ROUGE

Les travaux de renforcement de la structure du gymnase, consistant en l'injection de résine, ont été effectués en octobre suite à des tassements de plusieurs massifs de fondation. La rénovation des vestiaires fissurés constituera la prochaine étape. Maître d'ouvrage : bureau d'étude 2B Ingénierie.

Investissement : 45 000 €.



MAIRIE

Renouvellement du matériel et rénovation (peinture et standardisation de l'équipement électrique) de la salle du Conseil Municipal pour un meilleur accueil du public lors des réunions. Réalisation par les services de la Ville.



SALLE GÉRARD PHILIPPE

Rénovation des faux plafonds réalisée fin d'année 2023. Ces travaux en amorcent d'autres pour l'année 2024 comme la modernisation de l'éclairage et la rénovation du sol afin de proposer un meilleur service pour la location de cette salle et l'accueil des événements locaux. Coût : 59 000 €.



Rénovation des écoles municipales



COUR OASIS

ÉCOLE JEAN GIRAUDOUX

La cour de récréation se doit d'être un lieu d'épanouissement, prenant en compte la sécurité de nos enfants, les enjeux de société et de développement durable. C'est pourquoi une série de consultations a été organisée par le CAUE 87 en 2023 auprès des enfants et du personnel de l'école pour orienter la Ville dans sa réflexion de réaménagement.



Maquette de la future cour de l'école Jean Giraudoux

Diagnostic de l'actuelle cour :

- revêtement accidentogène (rochers et bitume abîmé)
- béton gris, pauvre en verdure et peu attractif pour les enfants
- enduit retenant la chaleur
- sols imperméables rompant le cycle de l'eau et formant une grande retenue d'eau.



SOLUTIONS À APPORTER

Favoriser le développement de l'enfant (ludique, apprentissage, imaginaire) avec des structures polyvalentes afin de favoriser la multiplicité des usages.

Rafraîchir la cour pour s'adapter à l'évolution du climat : désimperméabiliser en introduisant des matériaux naturels afin de rétablir les fonctions assurées par le sol via la végétalisation (infiltration, échange sol-atmosphère, stockage de carbone, biodiversité, etc.).

Créer un aménagement sobre et adapté au site en optimisant les coûts.



ATTENTES DES ENFANTS

Installer des espaces de détente : bancs, tables, hamacs, plateformes bois, etc.

Installer des espaces où se cacher/se mettre à l'ombre : cabanes, tunnels, labyrinthe végétal...

Avoir à disposition des éléments pour grimper : parcours d'équilibre (poutre, rondins, grumes), éléments de relief en réutilisant des matériaux pour faire des roulades, se cacher...

Créer des espaces ombragés et végétalisés : faire de l'ombre notamment sur le plateau sportif, créer un espace jardinage/potager (compost, récupérateur d'eau, etc.)

Créer de nouveaux espaces sportifs : terrain de foot, basket...

Avoir à disposition des éléments pour se balancer et glisser : toboggans, pans inclinés, plateformes, balançoires, hamacs...

Intégrer l'eau : fontaine à eau pour boire, gestion de l'eau de pluie, jeux d'eau, mare pédagogique, etc.

Créer de nouveaux espaces d'expression : fresque au mur, au sol, jeux d'imaginaire, marelle...

Le commencement des travaux de la cour OASIS est envisagé pour 2025 après la consultation de la maîtrise d'œuvre et des entreprises.

Des études sont également en cours pour les écoles Jules Ferry et Aristide Briand.



RÉNOVATION DU BÂTI

ÉCOLE ARISTIDE BRIAND

Les équipes des services techniques de la Ville ont effectué des travaux de rénovation de deux salles de maternelle et du mur mitoyen de la cour de récréation qui affichait des signes de faiblesse.



Repas et colis des aînés : de beaux moments partagés !

Les aînés de notre commune ont pu bénéficier du traditionnel repas de fin d'année le 6 décembre dernier et des colis de Noël remis par le CCAS et nos élus le mercredi 13 décembre.

De beaux moments de convivialité durant lesquels le Maire Ludovic Géraudie a transmis ses amitiés à l'assemblée des aînés en soulignant l'importance de leur contribution à notre ville. La vice-présidente du CCAS et adjointe au Maire, Christine Desmaisons, ainsi que les élus de la Ville étaient également présents pour échanger avec les seniors.



« Un vrai régal encore une fois ! »



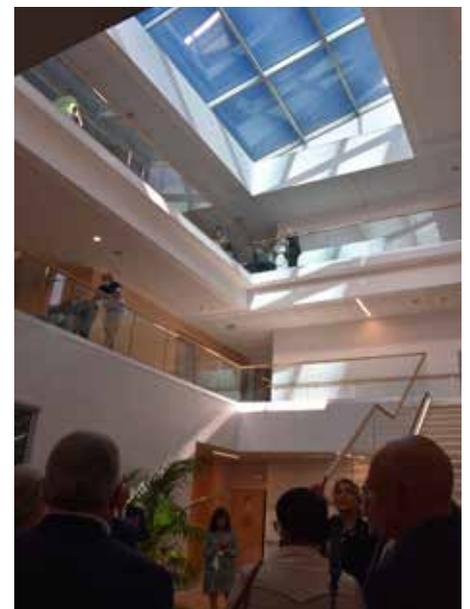
Tous nos vœux à Madame MARI devenue centenaire en octobre dernier, entourée sur la photo de son fils et de sa belle-fille ainsi que de la conseillère municipale Brigitte Médard.

Inauguration de l'EHPAD Puy-Martin

Les nouveaux locaux de l'EHPAD Puy-Martin ont été inaugurés le 13 octobre 2023.

Un nouvel équipement de vie spacieux avec une capacité d'hébergement augmentée (127 places d'hébergement permanent, dont 21 places en unité Alzheimer ; 10 places d'hébergement temporaire ; 3 places d'accueil de nuit), des aménagements modernes propices à une meilleure prise en charge des résidents en fonction de leurs besoins et une cuisine centrale.

Une construction qui a pu aboutir grâce à la collaboration de l'EHPAD avec l'ensemble des services publics : la Ville, l'ARS et le Département de la Haute-Vienne.



De droite à gauche : le directeur de l'EHPAD David Penneroux, le Maire Ludovic Géraudie, le Président du Département Jean-Claude Leblois, la directrice de la délégation départementale de l'ARS, Sophie Girard, la Sénatrice Isabelle Briquet et le Maire de Feytiat, Gaston Chassain.

La Maison de l'Enfant

accueille sa nouvelle responsable !

La Maison de l'Enfant a rouvert ses portes le 25 septembre 2023 avec à sa tête la nouvelle responsable : Margaux Gilibert. Découvrez dans ce dossier notre nouvel agent et la Maison de l'Enfant, la structure petite enfance ouverte à tous les parents, enfants et assistantes/assistants maternels !

Maison de l'Enfant : 3 allée des Cèdres // 05 55 35 08 06 // maisonenfant@lepalaisurviennne.fr

**MARGAUX
GILIBERT, 29 ANS**

**RESPONSABLE DE LA
MAISON DE L'ENFANT**

VOS MISSIONS ?

Sur la partie Relais Petite Enfance (RPE) : accueillir les assistantes maternelles et les enfants qu'elles gardent, les mardis et jeudis matin.

Je centralise toutes les demandes des familles, que ce soit pour un mode de garde individuel (avec une assistante maternelle) ou collectif en intégrant la crèche des Petites Pirates située dans le bâtiment de la Maison de l'Enfant.

Je suis également responsable de la formation en continu des assistantes maternelles et j'ai pour mission la promotion de leur métier.

Concernant le Lieu d'Accueil Enfants/Parents, il est ouvert les lundis après-midi et vendredis matin, je le co-anime avec ma collègue Coraline.

C'est un lieu libre d'accès aux enfants de 0 à 5 ans accompagnés de leurs parents, où ils peuvent venir en fonction de leurs besoins, pour une demi-heure, une heure ou plus... Ils y trouvent un endroit où passer du temps, jouer ou juste échanger avec d'autres familles.



Maison de l'Enfant composée du RPE et du Lieu d'Accueil Parents/Enfants

VOTRE PARCOURS ?

Pour faire court ma vocation est venue lors d'un stage en crèche. Une disposition qui s'est confirmée dans mon précédent travail en tant que directrice adjointe à la crèche de Couzeix. Par la suite j'ai pris un temps pour découvrir le Canada puis, de retour en France, j'ai regardé les offres d'emploi en Corrèze et en Haute-Vienne mais mon envie m'a poussée à travailler dans le 87 où j'ai passé toute ma vie d'adulte. Je me sens ici chez moi !

VOS VALEURS ?

L'égalité fille/garçon et la protection de l'environnement me tiennent à cœur et dans ma posture professionnelle la valeur forte est la prise en compte des émotions. D'ailleurs mon mémoire de recherche portait sur la prise en compte des pleurs chez le jeune enfant.

Dans notre domaine je pense qu'il faut être patient, bienveillant et rassurant. On est là pour trouver une solution ensemble avec les parents et les enfants. Mon poste demande une certaine rigueur également pour mener à bien l'intégralité des missions.

POURQUOI AVOIR CHOISI LE PALAIS ?

C'est une ville dynamique, pas très éloignée de Limoges, ce qui est pratique puisque j'utilise les transports en commun ou mon vélo. Et on ne va pas se le cacher, depuis la Maison de l'Enfant on a une vue incroyable avec la Vienne en contre-bas ! (rires) En plus les valeurs véhiculées par la Ville correspondent aux miennes, notamment en matière d'écologie, j'ai d'ailleurs beaucoup apprécié la formation sur la fresque du climat (ndlr. voir p. 6).

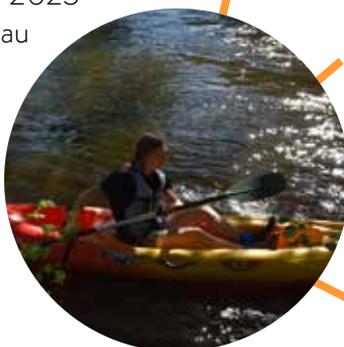


UN BILAN POSITIF POUR L'ANNÉE 2023 !

La Base de Loisirs de la Sablière, regroupant le service des sports et la base nautique, n'a pas chauté en 2023 et compte bien vous proposer autant de services de qualité en 2024 ! En plus des descentes en canoë/kayak/paddle et de la location de matériel pour tous les publics, tout au long de l'année plusieurs activités sont proposées pour les 7-15 ans lors des vacances, que ce soit en gymnase, en extérieur ou à la Base de Loisirs de la Sablière : course d'orientation, sorties VTT, kayak, tir à l'arc, escape game, jeux collectifs (multisports), futsal...
Retour sur quelques-unes de leurs actions sportives.

▶ ACTIONS AUPRÈS DES ÉCOLES

Nos agents interviennent auprès des trois groupes scolaires de la commune depuis juin 2023 en proposant, de la petite section au CP, des activités de motricité et des jeux d'opposition. Des ateliers VTT « J'apprends à rouler » ont également été dispensés aux CP. Les CE1/CE2 ont, quant à eux, profité d'activités d'orientation et de sports collectifs et les CM1/CM2 d'animations VTT et canoë/kayak.



50 LOCATIONS de juin à août 2023

100 ENFANTS ont participé aux stages sportifs sur la période estivale 2023.

150 ENFANTS ont participé aux stages sportifs des vacances de février, de printemps et d'automne 2023.

▶ ACTIONS AUPRÈS DU PUBLIC EN SITUATION D'HANDICAP

Nos équipes ont accueilli des adultes du SAMSAH-PRISM (Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés) pour leur faire découvrir les joies du canoë/kayak et du tir à l'arc.



ACCUEIL DE LOISIRS

57 avenue Jean Giraudoux
 05 55 04 34 01 // 06 71 52 76 13 // alsh@lepalaisurviennne.fr

FAMILLES RÉSIDENTES DE LA COMMUNE

Quotient Familial CAF	Tarif journée avec repas	Tarif demi-journée avec repas	Tarif demi-journée sans repas
< 820	10,50 €	8 €	5,50 €
821 < 1200	11,50 €	8,50 €	6 €
1201 < 1600	12,50 €	9,50 €	7 €
1601 < 2000	14 €	11 €	8 €
> 2001	16 €	12,50 €	9 €

FAMILLES NON RÉSIDENTES DE LA COMMUNE

Quotient Familial CAF	Tarif journée avec repas	Tarif demi-journée avec repas	Tarif demi-journée sans repas
< 820	21 €	16 €	11 €
821 < 1200	23 €	17 €	12 €
1201 < 1600	25 €	19 €	14 €
1601 < 2000	28 €	22 €	16 €
> 2001	32 €	25 €	18 €



PROGRAMMES D'ACTIVITÉS POUR LES VACANCES DE FÉVRIER

Les programmes de l'Accueil de Loisirs (pour les « Titous » de 3 à 5 ans et les 6 à 11 ans) et du service des sports de la Base de Loisirs sont disponibles sur le site de la Ville.
Rappel des tarifs des deux structures ci-dessous.

SERVICE DES SPORTS DE LA BASE DE LOISIRS

Base de Loisirs : 2 avenue François Mitterrand
 05 55 35 32 77 // base.nautique@lepalaisurviennne.fr

Demi-journée : 7 € pour les Palaisiens et 14 € pour les non résidents.



Espace Culturel Jean Ferrat

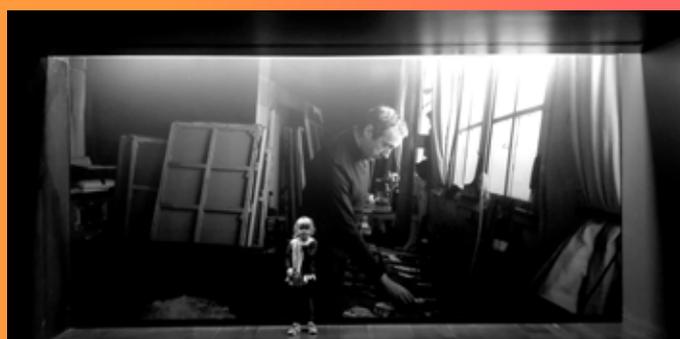
Un nouvel horizon de découvertes !

Événements
gratuits !

EXPO PHOTOS : RÉSONANCE LESCELINE LEROUX

10 AU 31 JANVIER 2024
AUX HORAIRES DE L'ESPACE CULTUREL

Un voyage où se mêlent architecture, formalisme et portraits pour développer une narration à part entière. Les compositions photographiques de Lesceline Leroux sont gorgées de mystère !



NUIT DE LA LECTURE

19 JANVIER 2024 DÈS 18H30

Sur la thématique du Nez, cette soirée débutera avec l'installation d'Ali Hamra, caricaturiste qui vous croquera gratuitement le portrait ! Pendant ce temps des histoires sur la thématique vous seront contées. Ateliers, jeu des senteurs et jeu "Dessinez" seront également de la partie, le tout se terminant avec un pot convivial accompagné d'une galette !



EXPO : ENCRE DE GRYVERNS ANNE GAËL VAUTRIN

5 FÉVRIER AU 3 MARS
AUX HORAIRES DE L'ESPACE CULTUREL

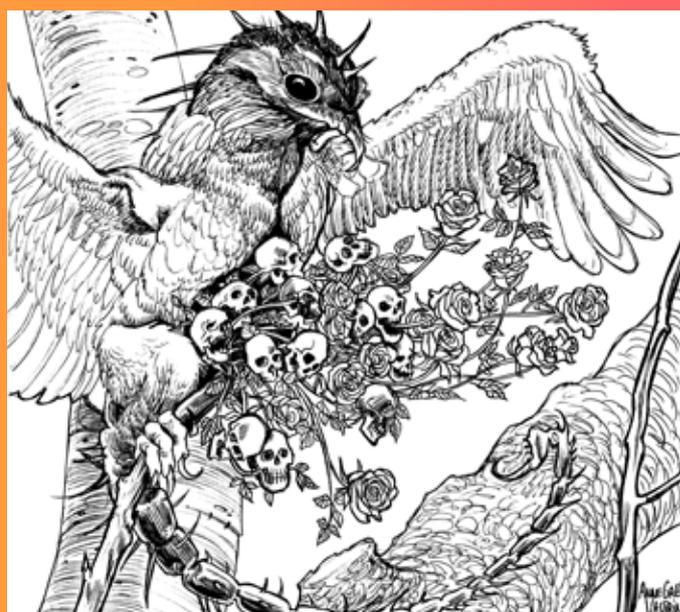
Dédiée au Gryverns, cette série d'œuvres à l'encre vous amène à découvrir les Gryverns, résultats de l'amour d'un Griffon et d'une Wyvern. Des êtres étranges et fascinants !

VOYAGE EN MUSIQUE ET PEINTURE AU PAYS DES FRONTIÈRES

16 FÉVRIER | 20H30

En lien avec l'exposition *Encres de Gryverns*, le trio KirAnGuine, composé de l'artiste Anne Gaël Vautrin, de la pianiste Pauline Chevalier et de la saxophoniste Kirsten Trunski, vous propose un spectacle fantastique alliant dessin et musique.

Sur réservation auprès de : animations@lepalaisurviennne.fr



📍 Espace Culturel Jean Ferrat, 1 place de la République 📞 05 55 37 01 35 📧 bm@lepalaisurviennne.fr 🆓 GRATUIT

Horaires d'ouverture de l'Espace Culturel :

Mardi : 14h - 18h30 // Mercredi : 10h - 12h et 14h - 18h30 // Vendredi : 10h - 12h et 14h - 18h30 // Samedi : 10h - 12h et 14h - 16h30



À venir :

Les événements de la Ville

PRINTEMPS DE LA CULTURE



La Ville organise sa 3^e édition du Printemps de la Culture autour de la thématique du jeu ! Une programmation culturelle variée et entièrement gratuite vous attend. Dans ce cadre les écoles exposeront jusqu'en avril à l'Espace Culturel. Programme détaillé à venir sur le site de la Ville.

Du samedi 16 au samedi 23 mars 2024



BIÈRES À LA SABLIÈRE



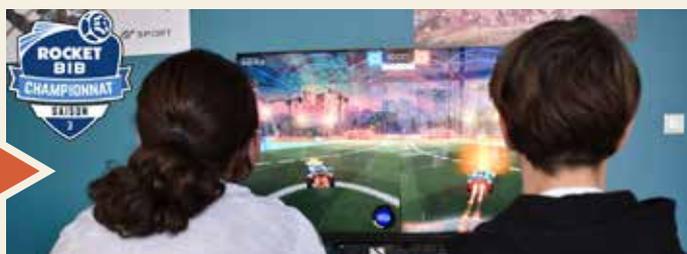
Après les succès des deux précédentes éditions, Bières à la Sablière revient en juin ! De la bonne humeur, une grande variété de bières locales, de la nourriture de qualité, les bords de Vienne, de la musique, des animations... cette belle soirée festive promet d'être encore une fois superbe ! Date précisée ultérieurement.



ROCKET BIB : REPRISE DU TOURNOI

L'Espace Jeux Vidéo participe au championnat de France inter-médiathèques du jeu Rocket-League qui débutera à partir du 15 janvier avec trois équipes.

Le Palais-sur-Vienne avait atteint le stade des quarts de finale l'année dernière et aura à cœur d'aller plus loin pour cette nouvelle saison ! Bonne chance à nos joueurs !



À découper et à conserver !



Plus de visibilité sur l'offre de *musique, danse et théâtre*

Dans une volonté de rendre plus identifiable l'offre des cours de musique, de danse et de théâtre, une identité graphique a été créée pour chacune des disciplines depuis la rentrée scolaire 2023.

L'inscription aux cours, via le formulaire sur le site internet de la Ville, est toujours possible.

Renseignements : affairesgenerales@lepalaisurviennne.fr // 05 55 04 34 00.

MUSIQUE

52 ÉLÈVES

Cours de flûte traversière, guitare, piano, percussions-batterie, trompette et violon.

📍 Pavillon Lily Laskine, rue Jules Ferry (entre la mairie et l'école)



DANSE

33 ÉLÈVES

Éveil à la danse : 4-5 ans

Cours d'initiation : 6-7 ans

Danse jazz, 3 groupes :

8-9 ans | 10-11 ans | 12 ans et plus

📍 Salle Gérard Philipe, 20 rue Jules Ferry



THÉÂTRE

14 ÉLÈVES

La compagnie « Chausse-Trappe », organise des ateliers théâtre pour les enfants de 6 à 16 ans tous les mercredis

📍 Salle Simone Signoret, av. M. Bastié



Le p'tit calendrier 2024

Exposition du FRAC
du 20 sept.
au 14 février

Expo : Lesceline Leroux
10 au 31 janvier

Nuit de la Lecture
19 janvier

Expo : Anne Gaël Vautrin
5 fév. au 3 mars

Voyage en musique
et en peinture
16 février

Expo : Laurent Audouin
du 12 au 23 mars

Printemps de la Culture
du 16 au 23 mars

Expo sur le
moustique tigre
14 au 25 mai

Bières à la Sablière
en juin

Élections européennes
9 juin

Fête du 14 Juillet

Forum des Associations
en septembre

Marché d'Automne
en novembre

Illuminations de Noël
en décembre

Marche du Téléthon
en décembre

Retour sur... Les événements de la Ville

Jetons un coup d'oeil dans le rétroviseur pour regarder les derniers événements qui se sont déroulés en 2023 !

Plus de photos et vidéos sur les pages  Facebook |  Youtube de la Ville.



Les 30 ans de la Médiathèque, 23 septembre 2023



Anniversaire des 20 ans du Jumelage avec Cadulzburg, 30 septembre 2023

20^e
Anniversaire
2003 - 2023



Semaine du goût, spectacle : Je vais devoir vous manger, 14 octobre 2023



Semaine du Code avec l'Espace Jeux Vidéo, durant le mois d'octobre 2023



Rencontre avec l'artiste Alun Williams, 19 octobre 2023



Marché d'Automne, 5 novembre 2023



Illuminations de Noël, 2 décembre 2023



Randonnées du Téléthon, 10 décembre 2023

DOSSIER: LES PROJETS DE DEMAIN

PROJET LE CHÂTENET



La Ville et Limoges Habitat travaillent à la création de 55 logements sociaux allée Roland Garros. Le projet vise la certification HQE répondant aux exigences du Seuil 2025.

Les logements se répartiront en 3 bâtiments collectifs de 9 logements chacun (T2 et T3) et 28 logements individuels (T4 et T5). L'ensemble des logements collectifs de plain-pied seront destinés aux personnes vieillissantes et PMR. Les autres logements individuels seront conçus de façon à pouvoir être adaptés et équipés en conséquence.

Toutes les pièces à vivre seront orientées Sud avec des terrasses abritées qui permettront une protection solaire mais également de profiter plus longtemps des espaces extérieurs.

Les maisons et bâtiments collectifs seront construits sur le principe de logements passifs avec une très

forte isolation extérieure. Des bacs de récupération d'eau de pluie seront installés pour permettre, après filtration, l'utilisation de ces eaux pour les sanitaires et les machines à laver.

La végétalisation privative et publique fera l'objet d'une réflexion d'ensemble et sera composée en priorité de plantations endogènes et variées avec des haies et arbres à feuilles caduques.

LES AVANTAGES :

20% des logements labellisés seniors

Panneaux photovoltaïques sur les toits pour l'autoconsommation

Mise en place de pompes à chaleur collectives

Gestion des eaux pluviales à la parcelle

Biodiversité paysagère pour un cadre de vie agréable et un respect du développement durable



LIVRAISON PRÉVISIONNELLE DE LA PHASE 1 :

23 logements – fin avril 2025

LIVRAISON PRÉVISIONNELLE DE LA PHASE 2 :

32 logements – fin mars 2026

*Un projet social avec
un moindre impact
environnemental !*

Une industrie verte
qui permettra la
création d'emplois !

PROJET ASTER

Le projet Écopôle ASTER (Accélérateur de Solutions pour les Transitions et Énergies Renouvelables), porté par Limoges Métropole, se fonde sur la création d'un pôle de transition écologique organisé autour de la production d'énergies renouvelables, de la production agricole de proximité de qualité, de l'innovation et de l'optimisation des flux (chaleur, biogénique, CO², eau, etc.).

Il se compose de 2 sites distincts reliés entre eux par un projet de production photovoltaïques sur une dizaine d'hectares (permis de construire en cours d'instruction par les services de l'État) :

➤ un pôle énergie et développement économique sur environ 9 ha,

➤ un pôle agricole sur environ 17 ha.

Le pôle économique contribuera à la production de biogaz et accueillera des activités innovantes pour favoriser les synergies entre les entreprises et initier une économie circulaire vertueuse.

Le pôle agricole accueillera des cultures plein champs ainsi que des cultures sous serres permettant notamment la production de légumes dit de conservation (pommes de terre, carottes, choux...)

L'ensemble des productions du site sera en priorité orienté vers l'approvisionnement de la restauration collective du territoire.

Le projet s'inscrit dans une démarche environnementale mettant en avant la protection des corridors écologiques, la prise en compte du relief, la préservation des éléments de paysage bocager, des chemins, le renforcement des trames forestières, la régulation du cycle de l'eau et la limitation de l'imperméabilisation des sols.



Une concertation avec la population sera organisée au printemps avec la tenue de réunions publiques.



Le site, actuellement en friche, accueillera un réseau chaleur d'un nouveau type alimentant le futur espace agricole.



Christophe Barbe,
Adjoint au Maire,
déléguée au
*patrimoine, voirie des
réseaux et urbanisme*

Notre commune est confrontée à une fragilité démographique et à un vieillissement de sa population.

Mais nous disposons également d'atouts forts : notre situation géographique à proximité de l'A20, de la zone économique de Limoges Nord, ou d'ESTER, d'un cadre de vie particulièrement agréable à proximité de la Vienne, avec la présence de nombreux équipements publics et un tissu associatif dynamique.

Nous devons attirer des nouveaux habitants, faciliter l'implantation de nouvelles activités, et créer un cœur de bourg dynamique et attractif.

C'est dans cette optique que nous nous plaçons, afin d'imaginer ensemble notre ville de demain, où il fera bon vivre, en atténuant les effets du changement climatique. Que de projets pour mieux vivre ensemble !



CENTRE-BOURG : REVITALISATION DE L'OFFRE COMMERCIALE

Suite à la réunion publique du 12 octobre 2023 sur la revitalisation du centre-ville, un document récapitulatif sur le sujet est consultable sur le site internet de la Ville.

Vous y découvrirez entre autres :

- l'analyse de l'offre commerciale actuelle et de son aménagement (stationnement, implantation des commerces, etc.),
- la synthèse des consultations publiques avec les souhaits des administrés, les freins à la consommation et les motifs de déplacements,
- les avantages du territoire à mettre en valeur et les inconvénients à prendre en compte,
- les pistes d'actions possibles.

État civil

Année 2023

12 Mariages (11/02 au 16/12), félicitations aux mariés :

GUERY Patrick - PETIT Christine	11/02/2023
HARLOT Frédéric - CHRETIEN Noémie	01/04/2023
BEAUFORT Stéphane - DEMAILLE Stéphanie	13/05/2023
LAVAUD Stéphane - BARNIQUE Anaïs	27/05/2023
BONNET Cédric - PERSIANI Stéphanie	17/06/2023
TÉTAËRT Hervé - MOREAU Valérie	24/06/2023
VIGNAUD Ossama - LEFEVRE Chloé	01/07/2023
MONTAYAUD Mathias - PECHER Pauline	02/09/2023
DELAVY Franck - DORILAS Laura	23/09/2023
CARDOSO DIAS José Felisberto - DA SILVA Marie-Christine	21/10/2023
BREFFY Laurent - DUPAK Nataliia	25/11/2023
TARHOU Yassir - BUCHOU Sarah	16/12/2023

50 Naissances (08/01 au 30/11), bienvenue aux nouveau-nés :

MÉRILHOU Sérayah	08/01/2023	AGBONGHILE ONYEMALECHI Uriel	24/07/2023
ROUXEL Augustine	05/02/2023	MOUHODARI Kayane	10/08/2023
COUDERCHON Léandre	06/02/2023	FRAYSSE William	17/08/2023
ALIFAT MICHON Théo	17/02/2023	MATECHE Naëlia	20/08/2023
NAUDON Lyana	20/02/2023	DIVERT IVOULE Yhssa	21/08/2023
SACIRI Elma	24/02/2023	RASSEDE Ilyass	25/08/2023
SALJIHU Khadija	27/02/2023	BAYLE Evanna	26/08/2023
DRONNEAU Wayatt	11/03/2023	BAYLE Thalía	26/08/2023
YILMAZ Eymen	14/03/2023	BAYLE Naëlya	26/08/2023
ANGEJA Mia	26/03/2023	SIONG Téo	31/08/2023
HEVOUTY Anaya	05/04/2023	PETROSIAN Ariana	09/09/2023
PHOKAEW Suphan	22/04/2023	AKCAY Almira	12/09/2023
HERICOURT Gabriel	25/04/2023	RENARD Esmée	26/09/2023
HERICOURT Léandre	25/04/2023	VIGUIE Anna	05/10/2023
PICOULEAU Darius	11/05/2023	VIGUIE Paul	05/10/2023
DESPOIT BOUCHARD Colas	19/05/2023	GAYOUT Riyad	08/10/2023
MUKENDI KANDOLO Noah	01/06/2023	MICHELET Taylisse	21/10/2023
COMBO Zaïna	05/06/2023	LAMECHE Sheryne	28/10/2023
MEKIDECH ABDALLAH Noëma	20/06/2023	JACQUEMAIN CORNET Lou	30/10/2023
YILMAZ Hiranur	21/06/2023	ALIK Nour	03/11/2023
MORANGE GARDY Gauthier	23/06/2023	CAMARA Mariama	05/11/2023
DOLMACI Alparslan	04/07/2023	PETIOT Louis	22/11/2023
DERDOUCHE Kheira	05/07/2023	FILLOUX MORATILLE Manon	29/11/2023
LAMECHE PECHALAT Zina	22/07/2023	TROUSSEU FAURE Ambre	30/11/2023
ABDALLAH SILAHI SUCHAUD Kaïss	23/07/2023	RENARD Esdras	30/11/2023

Ils nous ont quitté (03/01 au 12/12) :

PENCHUQUET Colette épouse PACHO	03/01/2023	CRUMEYROLLE Roland	28/06/2023
BIAUSSAT André	04/01/2023	SOLAÏ Claire, veuve RINGAUD	01/07/2023
BERLAND Jeanne veuve BUFFIER	05/01/2023	BELLANGER Serge	05/07/2023
TRUFIER Marcel	07/01/2023	ROSENSTIEHL Georges	06/07/2023
GLANE René	08/01/2023	NICOLAS Marie veuve LALAY	07/07/2023
HANGOUËT Jacquie	09/01/2023	BONNET Joël	26/07/2023
LAUCOURNET Janine	10/01/2023	DORIDOT Marie épouse BOUTET	26/07/2023
TÉXERAUD Angèle veuve PIQUET	10/01/2023	SOUDEIX Bernadette épouse LATOUR	27/07/2023
SÉZILLE Jean-Jacques	14/01/2023	VILLENEUVE Jackie	30/07/2023
CRUZ José	20/01/2023	LEBRUN Aimé	01/08/2023
PASTERNAK Cécile	23/01/2023	VIOLLET Gilles	16/08/2023
SARR Thérèse épouse DIOUF	23/01/2023	EL HAJBI Ali	20/08/2023
PRESSET Michel	26/01/2023	VIROULET Robert	20/08/2023
SALESSE Éric	26/01/2023	PRÉDEAU Jean	21/08/2023
VAUZELLE Marcelle, veuve DUMONT	28/01/2023	VIACROZE Suzanne veuve ARRONDEAU	21/08/2023
DÉLY Cédric	31/01/2023	SOTO Y VIVAR Rafael	25/08/2023
BABIN Yves	01/02/2023	LUBAT Jean-Claude	29/08/2023
MONTAUD Adèle veuve COUTURIER	09/02/2023	FOURGNAUD Anna veuve CHAMBAUD	05/09/2023
MEDEREL Michèle épouse DIDIER	14/02/2023	DELFAUT Huguette veuve COTTIN	06/09/2023
GROS Maurice	23/02/2023	DUPUY Arlette	15/09/2023
DÉZÉRAUD Yves	28/02/2023	PRAGOUT Jean-Louis	06/10/2023
BARRIÈRE Amélie, veuve BONNET	01/03/2023	PETIT Claude	14/10/2023
DIVERS Nadine, épouse DIVERS	04/03/2023	ALLUE Jacqueline épouse DUPUY	15/10/2023
PEYREL André	13/03/2023	BALLAGE Janine, veuve BOULESTEIX	18/10/2023
GARAUD Monique veuve POUCH	19/03/2023	LÉCU Marie, veuve ROUGIER	19/10/2023
CHAIGNEAU Jacqueline, épouse SÉGUIN	20/03/2023	MORICHON Angeline	19/10/2023
NOUYA Hadj	22/03/2023	SCOTTO D'ANIELO Michel	22/10/2023
GRAZON Nicole	26/03/2023	LAFARGE Marcelle veuve GOUDON	25/10/2023
THEILLOUT Jeanne veuve ROBERT	27/03/2023	MONFORT Elia, veuve LARCHER	28/10/2023
LASSALLE Robert	31/03/2023	VOISIN Marcelle veuve DIVRY	30/10/2023
MAZIERE Vincent	01/04/2023	BONNET Marie-France veuve BEYER	02/11/2023
PAUGNAT Edmond	02/04/2023	FAURE Denise veuve JOUHAUD	03/11/2023
LACHTYGIER Monique	05/04/2023	JARRY Bernard	14/11/2023
BENTIVEGNA Maria veuve VIJODON	06/04/2023	PORTEFAIX Huguette, veuve CHAUVET	15/11/2023
BETOULE Berthe veuve COURIVAUD	15/04/2023	TOUZE Angèle, veuve LAPLAUD	22/11/2023
BUISSON Janine, veuve BAYLE	17/04/2023	DUTHEIL Marcelle, veuve VINOURE	23/11/2023
BROUSSAUD Fernande	19/04/2023	CHARROUX Dany épouse VERBOIS	01/12/2023
DUPUY Jean	05/05/2023	VALEM Simone veuve THUILLIER	01/12/2023
SUAU Elisabeth, veuve JOYEUX	06/05/2023	TUILLIER Gérard	02/12/2023
DELHOUME Mireille, épouse COLDEBOEUF	08/05/2023	PICAT Guy	05/12/2023
CHAMPAUD André	16/05/2023	MOREAU Gabrielle, veuve THARAUD	07/12/2023
JEANDET Marie épouse GAILLARD	19/05/2023	DAOUADJI Ginette épouse FARDET	08/12/2023
DUBREUIL Gabriel	20/05/2023	MEYNIER Christophe	08/12/2023
SOUSA MOREIRA Déolinda	01/06/2023	DUVERNEIX Robert	09/12/2023
BÉSSELAS Christophe	07/06/2023	FOURGEAUD Nicole	09/12/2023
DUFRAISSE Marie, veuve JOUANISSON	13/06/2023	BONNIN Paulette, veuve PELLETIER	12/12/2023
PATURAUD Marie-Claire	22/06/2023		

Bienvenue au nouvel arrivant !



DES SOLUTIONS POUR VOTRE HABITAT



Sébastien Naudon lance son entreprise : SN Elec.

Créée le 1^{er} octobre 2023, l'entreprise SN Elec propose toute une gamme de solutions pour l'habitat. Elle vous propose différentes prestations : électricité générale, chauffage électrique, climatisation, alarme, ventilation, automatisme de portail, solutions photovoltaïques...

📍 SARL SN ELEC, 29 route du Bournazeau

☎ 07 68 03 16 23

@ snelec87@hotmail.com

PROCHAINES COLLECTES DU DON DU SANG DE L'EFS :

📅 Mardi 27 février et mardi 23 avril de 15h à 19h

📍 Les dons ont lieu salle Gérard Philippe,
20 rue Jules Ferry, derrière la mairie

Prenez RDV sur : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr



Permanence CAF

À compter du mois de février, une permanence de la CAF se tiendra gratuitement à votre disposition :

📅 tous les mardis de 9 h à 12 h

📍 à la mairie, 20 rue Jules Ferry



Foodtrucks :

« on mange quoi ce soir ? »

JéPizz : mercredi de 18 h à 21 h 30

Sweet & Spiced : vendredi de 18 h à 22 h 30

La Ch'tite Frite du Nord : samedi de 18 h 30 à 21 h 30

Pizza Louis : dimanche de 17 h à 21 h 30

📍 Place Sant Joan de les Abadesses



DÉPLOIEMENT DES BASES ADRESSES LOCALES (BAL)

La loi 3DS, officiellement promulguée en février 2022, exige de toutes les communes une mise à jour et de leurs adresses en créant leur Base Adresses Locales (BAL) afin d'alimenter la Base Adresse Nationale (BAN). Son déploiement, géré par La Poste, est actuellement en cours sur la commune.

L'existence d'adresses normalisées est indispensable pour :

- accéder à la fibre ;
- assurer l'accès au secours ;
- faciliter la livraison des colis et des services.



Guerre en Ukraine, attentat du Hamas contre Israël, réponse sanglante et aveugle d'Israël envers le peuple palestinien, COP 28 gangrénée par les lobbystes, inflation galopante, élection d'un président « Clown » d'extrême droite en Argentine et dans des gouvernements en Italie, Slovaquie, Finlande, Hongrie ou Pologne, CAC 40 battant des records historiques, plus de 5 millions de pauvres en France et 3 000 enfants dans la rue, mépris des institutions et de la représentation nationale avec le 49.3, ministres convoqués devant la justice... et la liste serait encore longue ! De tous temps les crises ont favorisé les politiques de stigmatisation des minorités, l'exaltation du nationalisme ou d'interventions belliqueuses. Nous n'apprenons malheureusement pas de nos erreurs. Que dire de cette loi immigration où l'extrême centre court après l'extrême droite, avec le soutien d'une droite nationaliste. Pourtant le Président Macron nous disait, le 24 avril 2022 : « à celles et ceux qui ont voté pour moi, non pour soutenir mes idées mais pour faire barrage à celles de l'extrême droite, votre vote m'oblige ». Quelle obligation 1 an et demi après...

Dans ce contexte, le Président Macron veut tenir l'unité du pays et nous promet (et oui, encore...) un rendez-vous avec la nation en janvier. Souhaitons-lui bon courage, dans cette mission impossible, compte tenu des fractures qu'il a lui-même créé dans notre pays : la Réforme des retraites est encore dans tous les esprits et, malgré le temps, les braises ne sont pas encore éteintes. Ne tombons pas dans ce piège qui nous est tendu. Restons solidaires les uns des autres, et surtout, gardons espoir. Du chaos peut naître une étoile, souvenons-nous des « jours heureux » du Conseil National de la Résistance votés le 15 mars 1944. Un autre monde est possible.

Meilleurs Vœux 2024, continuez de rêver, résister et espérer !

C. BARBE - C.JUST - R. RATINAUD - C. DESMAISONS - F. HUSSON - V. GILLET - S. FETTAHI - C. LASPERAS - P. MARANDE - S. BONGRAND - B. MÉDARD - JM. TEXONNIÈRE - G. BEAUNE - JM. PAILLER - N. PEROLES - A. FACIL - L. COTARD - T. LORCIN - V. TRICARD - G. BOUCHEREAU - V. CHATENET - D. PETIT - L. GÉRAUDIE



L'année 2023 se termine avec une inflation galopante record entre 5% et 7%, une hausse vertigineuse des prix alimentaires à plus de 20% et une flambée des coûts de l'énergie, des mutuelles et des assurances sans précédent.

Ce contexte fortement anxiogène est régulièrement alimenté par les scoops instantanés des chaînes d'informations en continu : pandémies diverses, dérèglement climatique, guerres dans tous les continents du globe et violences extrêmes voire mortelles dans toutes les régions de France. Aussi, le moral de nos concitoyens est en berne. Les palaisiennes et les palaisiens partagent et subissent malheureusement ce triste constat.

Notre gouvernement libéral et notre président monarque Macron sont totalement déconnectés et insensibles à la détresse et aux attentes de la population.

Dans ce climat nauséabond, les politiques municipales et notamment leur action sociale deviennent de plus en plus complexes au regard du désengagement financier programmé de l'état.

Pourtant, des raisons d'espérance subsistent par les prises de conscience et les capacités de notre peuple à se mobiliser pour un monde plus juste et plus solidaire. A titre d'exemple, nos bénévoles dans leurs associations font un travail humain et convivial remarquable. Les élus municipaux devraient être un véritable relai aux attentes légitimes de la population.

C'est dans cet esprit de partage que notre groupe reste et restera à l'écoute des palaisiennes et des palaisiens.

Dans cette détermination saine et responsable, notre équipe vous présente ses meilleurs vœux pour 2024.

D. LIMOUSIN - N. PECHUZAL - L. COLONNA - C. MAURY



Chères Palaisiennes, chers Palaisiens,

L'histoire du dernier cabinet dentaire implanté au Palais/Vienne s'achève.

Ni les Facultés, ni le Conseil de l'Ordre, ni les représentants de l'Etat, ni l'Etat ne se préoccupent de cette triste situation sanitaire nationale. Les opportunistes comme les profiteurs sont aux aguets. Certains oeuvrent déjà sans vergogne et sans risque, des soutiens étant à leurs côtés. L'argent est devenu leur référence, la Santé est devenue « la santé source de profits » ! Vieillissons tous en espérant demeurer en bonne santé !

Mon attachement désintéressé à cette profession m'a fait ouvrir la porte de la donation, faute de successeur. Ainsi mon matériel de soins va connaître une nouvelle vie au profit de ceux qui, démunis du fait des aléas de la vie en France comme ailleurs, pourrons se faire soigner.

Je ne comprends pas mes jeunes confrères et vous, les comprenez-vous ? Et s'il n'y avait qu'eux dans cette étrange société. En 2024, la baisse des remboursements de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie entraînera l'augmentation des tarifs des Mutuelles Complémentaires,

En 2025, des aides financières conséquentes seront offertes aux praticiens qui désirent s'installer sous certaines conditions certes. Autrement dit : qui paiera ? Devinez. Qui pourra toujours payer ? Ne faudrait-il pas reprendre le chemin que nous connaissions en arrêtant de s'inspirer d'un certain pays ?

Passez un joyeux Noël. Bonne et heureuse nouvelle année.

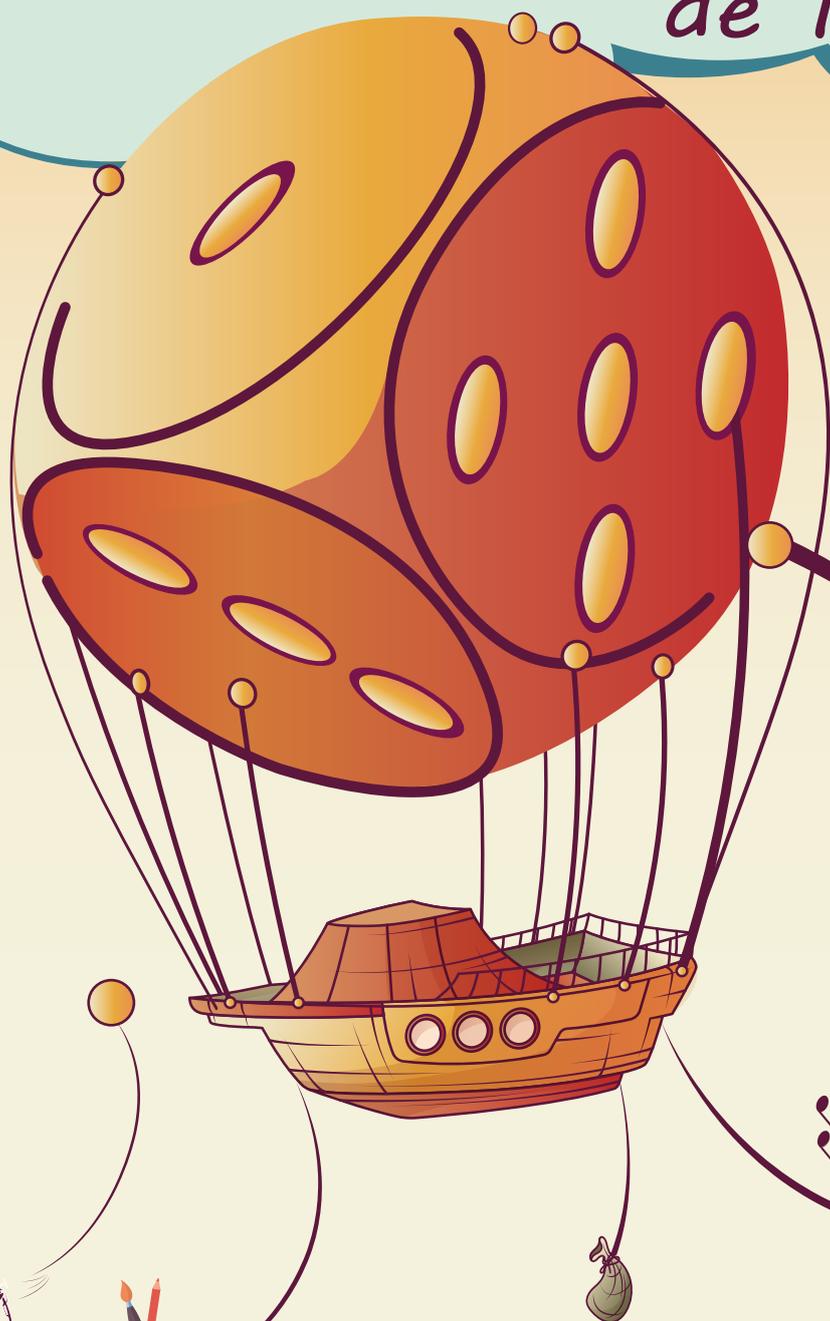
L. COURTIAUD



La commune du **PALAIS SUR VIENNE** organise

Printemps de la culture

du **16**
au
23
mars
2024



Thème 2024 : « Le jeu »



Retrouvez le programme sur : <https://lepalaisurvienna.fr/> et sur la page Facebook
Renseignements : service animation du territoire : 05 55 04 34 26